

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

22 September 1992

Doc. 6677

MOTION FOR A RECOMMENDATION

on the situation in Nagorno-Karabakh¹

presented by Mr ATKINSON
and others

1. In pursuit of their right to self-determination, the situation for the people of Nagorno-Karabakh has deteriorated sharply as a result of four years of economic blockade and of the constant and increasing military aggression by Azerbaijan.
2. The indiscriminate use of aerial bombing and GRAD missiles on the civilian population has led to the loss of more than a thousand lives, thousands of casualties, the displacement of a great many families whose homes have been destroyed, the destruction of hospitals and schools, and the deprivation of the basic necessities of life: water, sanitation, food, medical supplies, electricity and fuel for the majority of the 180 000 population of Nagorno-Karabakh.
3. Now, the people of Nagorno-Karabakh face the loss of this year's harvest and the impending winter without heat and other essential supplies. The need for effective and direct international humanitarian aid and relief is clear and immediate.
4. Recent Azeri offensives into Nagorno-Karabakh have resulted in entire villages being destroyed, with civilians massacred and children raped. Christian churches, shrines and cemeteries are particular targets for Azeri desecration.
5. The clear superiority of the Azeri forces in terms of manpower, arms and equipment, supplies of fuel and food, missile launching and aerial bombing capabilities compared with those of Nagorno-Karabakh means that it can only be a matter of weeks — if not sooner — before the enclave is overrun. Without any evidence of

1. Referred to the Political Affairs Committee; and to the Committee on Relations with Non-Member Countries, for an opinion: Reference No. 1807 (11th Sitting, 30 September 1992).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

22 septembre 1992

Doc. 6677

PROPOSITION DE RECOMMANDATION

sur la situation au Haut-Karabakh¹

présentée par M. ATKINSON
et plusieurs de ses collègues

1. La situation de la population du Haut-Karabakh, qui ne cesse d'affirmer son droit à l'autodétermination, s'est gravement détériorée après quatre ans de blocus économique et d'agressions militaires incessantes et croissantes de la part de l'Azerbaïdjan.
2. Les bombardements aériens et les missiles GRAD s'abattant sans discrimination sur la population civile ont fait plus d'un millier de morts, des milliers de blessés, et entraîné le déplacement de très nombreuses familles dont les habitations ont été détruites, la destruction d'hôpitaux et d'écoles et la privation, pour la majorité des 180 000 habitants du Haut-Karabakh, de tous les produits et services essentiels — eau, équipements sanitaires, denrées alimentaires, fournitures médicales, électricité et combustibles.
3. A ce stade, la population du Haut-Karabakh est menacée de perdre les récoltes de cette année et de devoir faire face à un hiver sans chauffage et autres ressources essentielles. Il est évident qu'elle a immédiatement besoin d'une aide humanitaire internationale directe et efficace.
4. Les offensives récentes des forces militaires azéries en direction du Haut-Karabakh se sont soldées par la destruction de villages entiers, le massacre de civils et le viol d'enfants. Les églises, les sanctuaires et les cimetières chrétiens sont systématiquement profanés par les Azéris.
5. La nette supériorité des forces azéries en termes d'effectifs, d'armements et d'équipements, de carburant et de ressources alimentaires, de capacités de lancement de missiles et de bombardement aérien, par rapport aux moyens dont dispose le Haut-Karabakh, fait qu'il ne s'écoulera probablement que quelques semaines — peut-être

1. Renvoyée à la commission des questions politiques; et à la commission des relations avec les pays européens non membres, pour avis: Renvoi n° 1807 (11^e séance, 30 septembre 1992).

effective international restraint on Azerbaijan to date, the fear of genocide and/or expulsion that would follow is entirely understandable.

6. Such aggression, representing denials of human rights, of the protection of minority rights, and of the principle of self-determination, is a total violation of the Helsinki principles of the CSCE, of which Azerbaijan is now a member state, and of those upheld by the Council of Europe with which it has applied for special guest status.

7. In view of what they have experienced during these past four years of Azeri blockade and aggression, it is now clear that the people of Nagorno-Karabakh will never willingly accept re-occupation by Azeri forces or re-incorporation into Azerbaijan. All negotiations on the future of Nagorno-Karabakh must take account of this.

8. Taking all these factors into account, the Assembly:

i. urgently recommends the Committee of Ministers to appeal to Azerbaijan to end its aggression immediately; to allow respect for the right of self-determination for Nagorno-Karabakh to be a prominent factor in peace negotiations; and to ensure as a matter of urgency the provision of adequate international aid and hardship relief to be in place in Nagorno-Karabakh prior to the coming winter without being subject to Azeri control;

ii. urges the Government of Turkey, as Azerbaijan's most friendly neighbouring power and closest member of the Council of Europe, to associate itself with these calls and to use its undoubted influence to achieve an immediate peace which will safeguard the welfare of the people of Nagorno-Karabakh.

moins — avant la chute de l'enclave du Haut-Karabakh. En l'absence de toute preuve, à ce jour, de pressions internationales efficaces sur l'Azerbaïdjan, les craintes de génocide et/ou d'expulsion de la population qui s'en suivraient sont tout à fait compréhensibles.

6. Cette agression, qui n'est pas autre chose qu'un déni des droits de l'homme, du respect des droits des minorités et du principe de l'autodétermination, constitue une violation flagrante des principes de la CSCE, dont l'Azerbaïdjan est membre, et des principes défendus par le Conseil de l'Europe, auprès duquel il a demandé le statut d'invité spécial.

7. Etant donné ce qu'elle a vécu depuis les quatre années que durent le blocus et l'agression par les forces azéries, il est désormais évident que la population du Haut-Karabakh n'acceptera jamais l'idée d'être à nouveau occupée par les forces azéries, ni réincorporée à l'Azerbaïdjan. Toutes les négociations concernant l'avenir du Haut-Karabakh devront prendre cet élément en compte.

8. Compte tenu de tout ce qui précède, l'Assemblée:

i. recommande instamment au Comité des Ministres de lancer un appel à l'Azerbaïdjan pour qu'il mette fin immédiatement à son agression, qu'il fasse en sorte que le droit du Haut-Karabakh à l'autodétermination occupe une place de premier plan dans les négociations de paix, et pour qu'il veille de toute urgence à ce que l'aide internationale et des secours adéquats puissent parvenir au Haut-Karabakh avant l'hiver, sans être soumis au contrôle des Azéris;

ii. demande au gouvernement de la Turquie, pays voisin le plus ami et membre du Conseil de l'Europe le plus proche de l'Azerbaïdjan, de s'associer à ces demandes et d'user de son incontestable influence pour obtenir une paix immédiate qui assurera la sécurité de la population du Haut-Karabakh.

Signed: *Signé:*

Aguiar, Atkinson, Böhm, Brennan, Brito, Cucó, Eisma, Fiandrotti, Flückiger, Franck, Gassner, Ghesquière, Grussenmeyer, Guirado, Hadjidemetriou, Hunt, Iwinski, Kovács, Litherland, Marshall, Moczulski, O'Brien, Pahtas, Parisi, F. Probst, Rathbone, Robert, Ruffy, Särkijarvi, Severinsen, Ternak, Willoch